

L'Echo du Binois

Le journal de la ville de Seysses - Septembre 2016 n°89

Fête des **ASSOCIATIONS**

Samedi 10 septembre Complexe sportif Savignol
et Parc de la Bourdette

13h30
à 18h



Culture

Sport

Loisirs



RETOUR SUR...



S.E.D.D



Art'Expo 2016



Seys'tival 2016



Art'Expo 2016



Seys'tival 2016



S.E.D.D

Seys'tival 2016



Concert
Sextet Tante Jaco



Concert
Sextet Tante Jaco



Art'Expo 2016



S.E.D.D

Toutes les photos sont disponibles
sur le site
www.mairie-seysses.fr
Rubrique Albums photos

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------|---------------|
| RETOUR SUR | P.2 |
| ÉDITORIAL | P.3,4 |
| CCAS | P.5 |
| DÉVELOPPEMENT DURABLE | P.6,7 |
| ECLAIRAGE PUBLIC | P.7 |
| ETAT CIVIL | P.8 |
| GUIDE PRATIQUE | P. 9,10,11,12 |
| TRIBUNE LIBRE | P.13 |
| BUDGET | P.14,15,16 |
| FOUILLES ARCHEOLOGIQUES | P.16 |
| VIE ASSOCIATIVE | P.17 |
| DÉLIBÉRATIONS | P.17 |
| AGENDA CULTUREL | P.18,19 |
| AGENDA JEUNESSE | P.19 |
| AGENDA | P.20 |



Fusion des intercommunalités

Le cadre de la loi NOTRe

La loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi NOTRe, prévoit de réduire le nombre des groupements intercommunaux et de rationaliser la carte intercommunale.

Chaque préfet devait proposer un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) en octobre 2015 aux Commissions Départementales de Coopération Intercommunale (CDCI*) afin d'appliquer les dispositions de la loi NOTRe, à savoir qu'il n'existe plus d'intercommunalités de moins de 15000 hab. sauf dans des zones de montagnes ou très rurales.

Donc, les communautés de communes de plus de 15000 hab. n'étaient pas initialement concernées par la loi sauf à ce que leur soient rattachées des intercommunalités de moins de 15000 hab. ou par proposition de la CDCI.

La CDCI avait jusqu'au mois de mars 2016 pour voter ou amender les différentes propositions du SDCI élaboré par le préfet. La CDCI, dans ses décisions, doit bien sûr appliquer strictement la loi, mais peut aussi faire de nouvelles propositions. Les débats ne concernent que la pertinence géographique, le bassin de vie ou la cohérence territoriale. Les questions relatives aux compétences exercées, à la gouvernance ou à l'organisation ne sont pas de sa compétence. Ces questions sont de la responsabilité des intercommunalités elles mêmes, la loi prévoit d'ailleurs des délais après les fusions pour que ces sujets soient traités par les élus de la nouvelle assemblée communautaire.

Suite aux décisions de la CDCI, en mars 2016, le préfet a pris les arrêtés pour tous les projets de fusion.

A partir de la date de l'arrêté, les communes avaient 75 jours pour se prononcer pour accord ou non. La fusion envisagée peut être prononcée par le préfet sous deux conditions :

- la moitié au moins des conseils municipaux des communes concernées par le projet de fusion y soient favorables,
- ces communes représentent au moins la moitié de la population totale du futur EPCI

Fusion d'Axe Sud, de la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM) et de la Communauté de Communes Rurales des Coteaux du Saves et de l'Aussonnelle (CCRCSA) : une opportunité

En ce qui concerne la communauté de communes Axe Sud, elle n'apparaissait pas dans le projet initial, mais elle s'est trouvée concernée suite aux dépôts d'amendements au cours du processus.

La CDCI a voté à l'unanimité la fusion d'Axe Sud avec la CAM, ce choix apparaît tout à fait rationnel. En effet, lorsqu'on observe la carte (p.4), la logique du bassin de vie et de la cohérence territoriale avec le

MAIRIE DE SEYSES

10, place de la Libération
31600 SEYSES
05 62 11 64 64

www.mairie-seysses.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU VENDREDI
9H - 12H30 / 14H-17H
SAMEDI : 9H30-12H15

Couverture : Affiche fête des associations

Conception et réalisation :

Mairie de Seysses, Service Communication

Directeur de publication : Alain PACE

Photos : Mairie ; Associations ;
Intervenants extérieurs

Impression : Imprimerie Cazaux
Imprimé sur papier recyclé
Tirage à 3500 exemplaires



ÉDITORIAL, SUITE

muretain ne peut être niée.

On peut effectivement regretter que la loi ne prévoie pas d'évoquer en amont l'organisation des services, les compétences exercées, les impacts financiers ou la gouvernance, que des délais plus importants soient accordés, mais le répéter et s'en servir comme argument est inopérant, la loi a été votée telle quelle après plus d'un an de débats à l'assemblée, c'était avant qu'elle soit adoptée qu'il fallait intervenir.

Il faut savoir aussi qu'il y a quelques années, lors de précédentes fusions et intégrations, le préfet avait déjà émis l'hypothèse qu'Axe Sud soit rattachée à un autre territoire ; il avait renvoyé ce projet à plus tard en évoquant 2018. Ainsi, nous savions déjà depuis quelque temps que la situation d'Axe Sud devrait évoluer. Donc, si la fusion ne se réalisait pas aujourd'hui, le risque avéré était que bientôt un rattachement se réalise d'office, par intégration commune par commune, donc sans la moindre discussion et totalement subi. Cette hypothèse n'existe plus, en effet la fusion est aujourd'hui certaine car 24 communes (dont Seysses) sur les 26 que va compter la nouvelle intercommunalité ont voté favorablement à la fusion.

Au-delà de ce que je viens d'évoquer et du fait que le repli sur soi est rarement pertinent à moyen ou long terme, plusieurs données récentes font penser qu'effectivement cette fusion est une opportunité :

- la chute des dotations ne permet plus à Axe Sud de pouvoir fonctionner et se développer comme les années précédentes, la fusion entraîne au contraire une dotation supplémentaire pour la nouvelle intercommunalité ;

- Axe Sud et ses communes membres ne peuvent pas bénéficier des aides de la Région et de l'Europe, par contre cette possibilité existe avec la nouvelle communauté d'agglomération ;
- Axe Sud ne peut prétendre posséder la compétence transport, alors que la CAM la détient déjà avec une adhésion au Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMT) qui est l'autorité organisatrice des mobilités de la grande agglomération toulousaine.

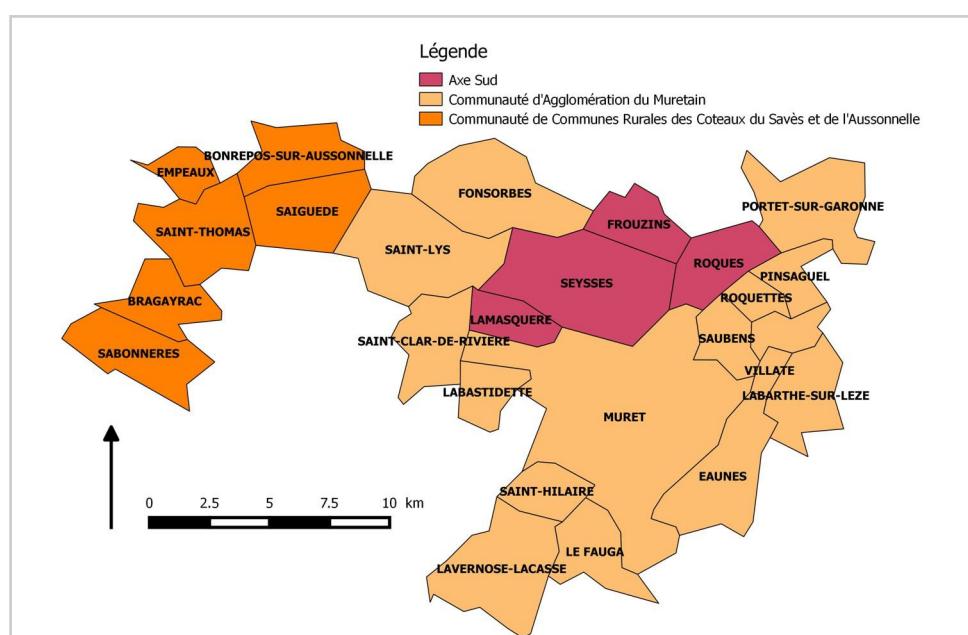
La création de cette nouvelle communauté d'agglomération au sud ouest toulousain, avec pour nom initial pour débuter "le Muretain Agglo" est un beau challenge à relever. Sa situation, son importance (120 000 hab.) et son assise financière en font un pôle majeur.

Un projet de territoire ambitieux construit dans une gestion de proximité qui devra allier un développement économique dynamique à des services aux familles efficents et de qualité

Les structures sont ce qu'elles sont, mais ce qui est important et essentiel c'est ce que les femmes et les hommes qui les composent en font. Un chantier à moyen et long terme dans lequel les élus de Seysses prendront toute leur place.

Le Maire, Alain PACE

**Les CDCI présidées par le préfet sont composées d'élus du département : sénateurs, conseillers régionaux et départementaux, représentants des intercommunalités et des maires. Cette commission décide des fusions, dissolution et création des groupements intercommunaux.*





LA SORTIE GERSOISE

LA PALMERAIE DU SARTHOU

ET LE CHÂTEAU DE CASSAIGNE

Comme chaque année le CCAS a concocté une journée dépaysante pour les seniors de la commune.

C'est avec un grand plaisir, beaucoup de bonne humeur et sous une météo très clémente que le groupe de 80 personnes a pris la direction du Gers avec au programme les visites de la Palmeraie du Sarthou et du chai du Château de Cassaigne.

Le dépaysement est garanti à la Palmeraie du Sarthou labellisée "Jardin Remarquable" par le Ministère de la Culture depuis 2006, avec la découverte de nombreuses variétés de plantes tropicales, d'une dizaine d'espèces de palmiers, de bambous, de figuiers de barbarie, de cannes à sucre, de bananiers, de papyrus...

Le repas gersois à la Ferme Auberge La Cave s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et gourmande, le canard étant à l'honneur...

Lors de la visite du chai d'Armagnac du Château de Cassaigne, les sens ont été mis à contribution dans la salle des orgues à odeurs, pour identifier vins et armagnacs, et avoir le plaisir d'une petite dégustation.

Merci à tous les participants !

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

CCAS - ATELIERS

Atelier tricot

Les débuts de l'atelier sont prometteurs.

Sept à huit personnes se réunissent tous les jeudis de 14h30 à 16h30 dans une ambiance agréable pour apprendre le tricot, échanger des idées.

Passionnées, créatives, les tricoteuses ont pour objectif "le tricot solidaire" au service des plus démunis. Divers ouvrages (layette...) sont en cours de réalisation.

Nous remercions toutes les personnes ayant fait des dons de laine.



LE POINT RENCONTRE SENIORS

organisé une fois par semestre par le CCAS est un espace de rencontres et d'échanges ayant pour objectif de réunir nos ainés afin de briser l'isolement et de maintenir le lien social.

Chaque rencontre s'articule autour d'un thème en présence d'intervenants bénévoles.

Le prochain PRS aura lieu le mardi 18 octobre à 14h30 salle des fêtes

avec pour thème

"Une vieillesse heureuse"

Intervenant : Psychologue de la Santé

Renseignements & inscriptions

au CCAS - 05.62.11.64.80

ccas@mairie-seysses.fr

8, rue du Général de Gaulle

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaussée à voie centrale banalisée (CVCB)

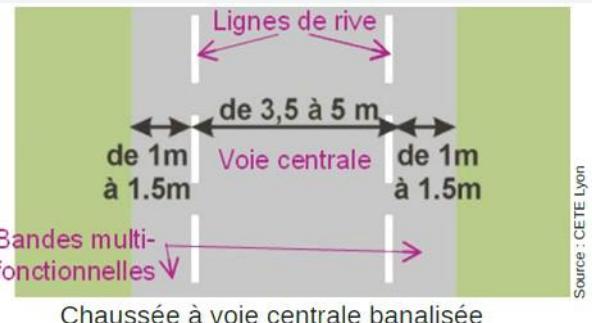
Le concept : partager la route entre divers usagers.

Les changements de pratiques de mobilité (augmentation significative des déplacements à vélo en zone urbaine), et les incitations réglementaires à favoriser les cheminements doux amènent les collectivités à repenser les schémas de déplacement sur leurs territoires.

L'aménagement de chaussées à voie centrale banalisée (CVCB) existe depuis 20 ans à l'étranger et depuis quelques années déjà sur certaines communes françaises. Il s'agit de modifier le marquage au sol en supprimant la ligne axiale et en matérialisant deux bandes de rives multifonctionnelles (cf. schéma).



Chaussée classique



Chaussée à voie centrale banalisée

Source : CETE Lyon

Ce dispositif présente de multiples avantages : mise en place à moindre coût, responsabilisation et incitation à la prudence pour l'automobiliste qui perçoit une réduction de l'espace qui lui est réservé et qui, par conséquent, devrait réduire sa vitesse, sécurisation de la pratique du vélo et incitation à ce type de déplacement, conservation de la fluidité du trafic sur un mode apaisé.

Mise en place d'une CVCB, Chemin des Boulbènes

Le choix de la mise en place d'une CVCB s'est porté sur le chemin des boulbènes pour les raisons suivantes :

- ✓ assurer une continuité avec la piste cyclable qui conduit à Frouzins, permettant en particulier une desserte du collège en cheminement doux,
- ✓ accéder à la salle des fêtes à vélo en toute sécurité,
- ✓ apporter un surplus de sécurité pour les piétons sur la portion dépourvue de trottoir,
- ✓ responsabiliser les automobilistes qui empruntent cette route à la manière d'une départementale (à grande vitesse) comme alternative à la traversée du village.



Chemin des Boulbènes vers Route de Fonsorbes

TOPOONYMIE - LE CHEMIN DES BOULBÈNES



Le terme de boulbènes désigne des sols largement répandus sur les terrasses alluviales des cours d'eau du sud-ouest de la France, tout particulièrement sur les basses terrasses de la rive gauche de la Garonne (dont Seysses fait partie). Ces sols sont limoneux, lessivés, hydromorphes et acides. Ces caractéristiques en font des terres plutôt légères, de couleur claire, de qualité agronomique modeste, gorgées d'eau en hiver, desséchantes en été, formant une croûte de battance et présentant fréquemment une couche d'accumulation de "grep", faisant obstacle à l'infiltration de l'eau et à la pénétration des racines en profondeur.

Le terme de boulbène a été très largement utilisé dans la toponymie pour désigner ces terres particulières.

Gestion raisonnée des bords de route et des fossés

Pratiquer le fauchage raisonné

Le Conseil Départemental 31 applique une politique de fauchage raisonné et de réduction de l'utilisation des pesticides. L'entretien du bord des routes départementales s'organise en trois périodes de fauche :



1. autour de mi-mai ;
2. de fin juin à fin juillet ;
3. de mi-octobre à fin décembre.

Les caractéristiques de cette pratique sont un fauchage tardif, haut et peu fréquent.

Ses avantages sont nombreux tout en permettant un contrôle satisfaisant de la végétation :

- préservation de la biodiversité végétale et animale,
- économies (carburant, outils),
- réduction des incidents de projection.

Faire propre absolument ?

Le fauchage au sein de la commune est conforme à la politique menée par le Département tout en privilégiant les besoins de la sécurité routière. Certains habitants s'impliquent dans l'entretien du bord de route et du fossé devant leur propriété en pulvérisant des herbicides.

La Loi n°2014-110 du 06/02/2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, dite "Loi Labbé" ne permettra plus cet usage à partir du 1^{er} janvier 2017.

Les services municipaux préparent cette transition. Les produits phytosanitaires sont causes de problèmes environnementaux préoccupants et il convient de limiter leur usage pour des cas indispensables.

A l'inverse, la végétation couvre-sol rend de nombreux services écosystémiques qui disparaissent quand le sol est mis à nu.

Alors gardons notre herbe dans les fossés et au bord des routes, elle contribue à conserver un peu de nature sur un territoire où elle est devenue très rare.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) est exploitant du réseau d'éclairage public de ses communes membres. Il réalise les travaux d'investissement et de maintenance nécessaires à son bon fonctionnement. Ceci concerne l'éclairage se trouvant sur le domaine public.

La commune dispose d'un outil informatique, le SIG (système d'information géographique) mis à disposition par le SDEHG qui recense tous les points lumineux de la commune afin de signaler et suivre les incidents en temps réel. Le SDEHG mandate sous huitaine l'entreprise privée sous contrat pour effectuer un diagnostic.



Si ce diagnostic révèle

- ✓ que l'ampoule est grillée, elle est remplacée (compris dans le contrat d'entretien)
- ✓ la vétusté ou panne suite à des actes de vandalisme, ce qui demande le remplacement d'autres pièces ou si la sécurité est engagée, un devis est demandé en vue d'une réparation rapide, aucune subvention n'est accordée.
- ✓ que la panne n'engage pas la sécurité, la commune attend d'avoir plusieurs cas similaires à remplacer et ainsi obtenir une subvention du SDEHG (80%) mais cela peut prendre de 6 à 12 mois.

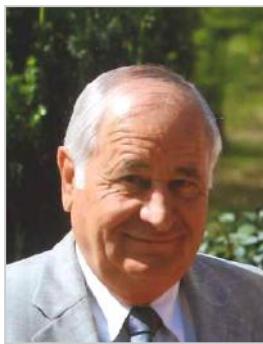
La rénovation de l'éclairage public du quartier de la Saudrune a débuté avec la pose de mâts et éclairage à leds.

- ✓ 1^{ère} tranche dans les rues : Anatole France, Pablo Neruda, Henri Barbusse.
- ✓ 2^{ème} tranche : Louise Michel, Elsa Triolet, suite d'Anatole France.

Cette rénovation se poursuivra en 2017 avec une 3^{ème} tranche et s'achèvera fin 2018.

À noter : ces nouveaux luminaires en programmation standard LED autonome permettent une réduction de consommation de 50% entre 21 heures et 4 heures du matin.

HOMMAGE - BRUNO FORMIA NOUS A QUITTÉS



Élu en 1977 jusqu'en 2002, Bruno Formia natif de Muret s'est investi au sein du conseil municipal durant 4 mandats.

Négociant en matériaux depuis 1961 et entrepreneur il a mis ses compétences et son expérience au service des Seysois.

Présent et disponible au côté d'Antoine FOULQUIER, Maire, il était Conseiller Municipal puis Adjoint au Maire chargé des travaux d'aménagements à compter de 1983. Soutenant l'action de la Municipalité, on se souviendra également de lui comme un ardent supporter du football local au sein du Sport Olympique Seysois.

Depuis son retrait de la vie publique, on pouvait également le croiser aux diverses manifestations, cérémonies officielles, ou lors d'élections.

La Municipalité présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES *Bienvenue à*

01/03 PERES Célia
04/03 MEDDEB DARTIGALONGUE Inès
10/03 BRUNET Théo
10/03 LY Clément
14/03 DUGAND Lléna
21/03 OLLÉ Nathan
30/03 MOREAU Thao
14/04 GARRIGUES COULBOUEE Raphael
14/04 TRICOIRE Rafaël
28/04 BERNARD PRADES Mathilde
28/04 BERTRAND Clarisse
30/04 BERRAUD Imrane
02/05 MAGNUSEN Jacob
03/05 KARAMI Sofiane
03/05 POOK Jad
04/05 CWIEK GAUTIER Robin
08/05 BONNET Inès
08/05 BONNET Younès
10/05 HIBELIYSKI Aleks (né à Seysses)
10/05 NOUVEAU Cléophée
13/05 PRADO GUIMARAES Charlotte

16/05 DOMECK Eliot
01/06 REAL Elise
02/06 BONNET Antoine
03/06 MEZOUAGHI Maria
07/06 MOULIN Lydie
16/06 PUILLET Maxime
21/06 TALLINEAU Elsa
22/06 HOM Hanaë
26/06 GENNERO Lucas
05/07 GERAUD Gabriel
13/07 HAMDANE Kayliah
13/07 LACOMBE Juliette
20/07 BOUIBA Aurélien
20/07 LEDIEU DELMAS Lola
20/07 NÉRAUD Rose
21/07 CONSTANTINI Maddie
26/07 GARGOVITH Hesmey
27/07 LOPES-FREIRE Célia
28/07 BOUHADI SI ALI Yassir
28/07 CROQUIN Mila
28/07 RICHARD Sasha Lise

MARIAGES *Félicitations à*

19/03 RIÉRA Corinne & SOMBRUN Jean-François
02/04 VASQUEZ Christiane & FOURNIL François
05/04 GILBERT Karen & HARO Christian
21/05 FERRIOL Audrey & BELLEVÈGUE Eric
21/05 PEREZ Anne & LILLYWHITE Peter
21/05 JOACHIM Véronique & JORDANA Didier

04/06 BEN HADJ Manel & CARAISCO Georges
02/07 FILHOL Béatrice & BITROU Franck
09/07 CANS Sandrine & BUSOLLO Jean-Marc
16/07 ROCHEREAU Aurore & MACZYNISKI Romain
23/07 RODRIGUEZ Estelle & BOYER Jérémie
06/08 ALMEIDA Géraldine & ESCLAFERT Jérémie

DÉCÈS *Sincères condoléances aux familles de*

07/03 POURCEL André
08/03 DAL MOLIN Louis
31/03 RIBOU Marc
04/04 PEGORARO Pierre
21/04 MAHI Khader
25/04 GUIRAUD Annie épouse RICAUT
29/04 TORRESIN Albert
09/05 JOURDAIN Pierre
21/05 PETIT Yvonne épouse CARPANZANO
26/05 SICARD Liliane épouse PÉZIER
03/06 HEGOBURU Martin

05/06 AIBNEIDER Abdallah
09/06 CABOCHE Jean-Philippe
13/06 FORMIA Bruno
15/06 LAUWAET Liliane
18/06 GARCIA André
27/06 DAGOU Maurice
28/06 THILLIER Ginette épouse GANE
29/06 CONREAUX Jean
15/07 EBERLÉ Jean-Pierre
07/08 GOUPIL Christiane

Seysses Informations pratiques

HÔTEL DE VILLE

10 place de la Libération
31600 Seysses

Tel : 05.62.11.64.64 - Fax : 05.62.11.64.68
Courriel : infos@mairie-seysses.fr
www.mairie-seysses.fr

Ouvert au public du Lundi au Vendredi de
9h à 12h30 & de 14h à 17h
Le samedi de 9h30 à 12h15



Nouveaux Seysois depuis 2015 ?

La municipalité organise une rencontre pour les nouveaux arrivants sur la commune.
Afin de pouvoir vous faire parvenir l'invitation, contactez-nous
par mail : infos@mairie-seysses.fr

Si vous venez d'emménager à Seysses

pour faciliter votre arrivée sur la commune, vous trouverez ci-dessous et dans les pages suivantes quelques conseils pratiques et numéros utiles.

N'oubliez pas de faire changer l'adresse sur

- ✓ votre certificat d'immatriculation (carte grise)
- ✓ votre carte d'identité.

Plus d'infos sur notre site :

<http://www.mairie-seysses.fr/vos-demarches-443.html>

Vous souhaitez vous inscrire ou faire votre changement d'adresse sur les listes électorales ?

Rendez-vous à l'accueil de la mairie, muni(e) de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Il est à noter que ces inscriptions doivent être effectuées avant le 31 décembre de l'année en cours.

Transports

Tisséo (réseau de transports) : ligne 58
www.tisseo.fr / 05.61.41.70.70

Mobibus : service de transport à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite.

Réservation : 0810 00 32 31 (prix appel local)

Navette municipale pour les personnes âgées

(entre les Aujoulets et le centre-ville) Service gratuit

Tous les mardis et vendredis matins

Réservation obligatoire en mairie 05.62.11.64.64

Marché de plein vent

Le vendredi matin, devant l'église



Aire de jeux Parc de la Bourdette

GUIDE PRATIQUE À CONSERVER



Annuaire

Numéros d'urgence

| | |
|---|----------------|
| SAMU/Médecin de garde | 15 |
| Allo docteur | 39 66 |
| Gendarmerie | 17 |
| Pompiers | 18 |
| Appel d'urgence (européen) | 112 |
| Pharmacie de garde | 32 37 |
| Allo Enfance maltraitée | 119 |
| ERDF | 09 726 750 31 |
| GRDF n° Vert Urgence Sécurité Gaz | 0 800 47 33 33 |
| Gendarmerie Seysses | 05 34 48 21 30 |
| Orange | 10 14 |
| La Poste | 36 31 |

Social/Emploi

| | |
|------------------------------------|---|
| Assistante sociale - Seysses | 05 61 56 50 75 |
| CAF | 0 820 253 110 |
| Conciliateur de justice | 05 62 11 64 64 sur RDV en mairie |
| CPAM | 36 46 |
| DDASS | 05 34 46 50 50 |
| Mission locale | 05 61 51 54 31 |
| Pôle Emploi | 39 49 |
| SIAS | 05 61 56 18 00 (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale) |

Santé

| | |
|---|----------------|
| Centre Anti-Poison | 05 61 77 74 47 |
| CHU Purpan - Toulouse | 05 61 77 22 33 |
| CHU Rangueil - Toulouse | 05 61 32 25 33 |
| Clinique | |
| Neuropsychiatrique du château - Seysses | 08 26 20 70 70 |
| Clinique d'Occitanie - Muret | 08 26 30 88 88 |

Collectivités territoriales et administrations

| | |
|---|----------------|
| Axe Sud (Communauté de Communes) | 05 61 72 69 60 |
| Conseil Régional | 05 61 33 50 50 |
| Conseil Départemental Haute Garonne | 05 34 33 32 31 |
| Impôts | 0 820 32 42 52 |
| Préfecture de Haute-Garonne | 05 34 45 34 45 |
| SIVOM de la Saadrune | 05 62 20 89 50 |
| Sous-préfecture de Muret | 05 34 46 38 08 |

Annuaire des entreprises

<http://www.axe-sud.fr/annuaire.php>



Jeunesse

Petite enfance

Gérée par la communauté de communes Axe Sud

Toute recherche d'un mode de garde passe par un rendez-vous avec le PAIPE's au 05 61 16 48 35

Le PAIPE's (Point d'accueil et d'information petite enfance) est votre porte d'entrée incontournable à tous les services petite enfance.

Sur notre commune, vous trouverez 2 multi accueils et 1 Relais Assistantes Maternelles - 4, all. M. Pagnol

Accueil de loisirs (3 à 14 ans)

Périscolaire, vacances

Des activités manuelles, sportives, culturelles et des sorties sont proposées

Renseignements, inscriptions :

Service Enfance Jeunesse et sports

1, allée Marcel Pagnol Tél 05.61.56.86.40

sej.accueil@mairie-seysses.fr

Point Actions Jeunes (11/17 ans)

Le PAJ est un lieu d'accueil pour les jeunes en période scolaire et pendant les vacances. De nombreuses activités artistiques, sportives et manuelles ainsi que des rencontres inter-structures sont proposées

Renseignements, inscriptions : PAJ 26 rue Savignol
Tél 05 61 08 40 39 paj@mairie-seysses.fr

Scolaire

Etablissements scolaires

Ecoles maternelles

Paul Langevin 3, Avenue Marie Curie 05.61.56.24.00

Flora Tristan 3, Avenue Rol-Tanguy 05.62.23.24.23

Ecole privée St Roch 6, rue du 11 novembre
05.62.23.05.70

Ecole élémentaires

Paul Langevin 30, Passage des Ecoles 05.61.56.29.23

Flora Tristan 3, Avenue Rol-Tanguy 05.62.23.24.20

Ecole privée St Roch 6, rue du 11 novembre
05.62.23.05.70

Collège et lycée

Collège Pablo Picasso 1, chemin de Mailheaux
31270 Frouzins 05.62.20.72.80

Lycée Henri Matisse 75, avenue du Comminges
31270 Cugnaux - 05.61.92.82.82

Restauration scolaire

Gérée par la communauté de communes Axe Sud

Ouverte aux enfants scolarisés à P.Langevin et
F.Tristan / Inscriptions et paiement à Axe Sud

Environnement

Collecte ordures ménagères

Gérée par la communauté de communes Axe Sud

Collecte à domicile : 05.61.92.71.84

Ordures ménagères :

bac au couvercle vert - **collecte lundi et jeudi**

Produits recyclables :

bac au couvercle jaune - **collecte mercredi**

Déchetterie Axe Sud (gratuit)

Chemin de la Plaine des lacs - 31120 Roques-sur-Garonne Tel : 05.61.72.44.82

En semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Le samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Le dimanche de 9h à 12h

Carte à demander à l'accueil du Pôle Technique d'Axe Sud (sur présentation de la carte grise + justificatif de domicile)

Ramassage des encombrants

Service gratuit, trimestriel.

Service de bennes déchets verts à domicile

25€/benne (maximum deux bennes par an)

Inscription en mairie : 05.62.11.64.64

Service spécifique pour les déchets verts

Service s'adressant aux personnes ayant plus de 70 ans ou à mobilité réduite et ne disposant pas de moyen de locomotion.

Inscription en mairie : 05.62.11.64.64

Récup' verre : 11 points de collecte

Géré par la communauté de communes Axe Sud

- **Au début de la rue Émile Zola** (récup' verre enterré)
- **ZA SEGGLA** (récup' verre enterré et un container)
- **Au croisement du ch. de la Commune et ch. de Couloume** (container)
- **Chemin des Boulbènes**, à l'angle du parking de la salle des fêtes (récup' verre enterré)
- **Chemin de la Saadrune** (parking stade) (container)
- **Rte de Toulouse** (château d'Eau) (container)
- **Av. Rol Tanguy** (école Flora Tristan) (container)
- **Av. Marie Curie** (maternelle P. Langevin) (container)
- **Aujoulets** (devant la salle festive) (récup' verre enterré)
- **Place du 8 mai** (container)
- **Place de la Libération** (container)

Traitements des déchets et distribution de l'eau potable

Géré par le SIVOM de la Saadrune, Tel: 05.62.20.89.50

Pour toute question relative aux bonnes pratiques du tri sélectif, contactez les ambassadeurs du tri à infotri@sivom-saudrune.fr ou au 0820.821.013 (prix d'un appel local) www.sivom-saudrune.fr

Social



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

La forme principale de l'action du CCAS reste la fourniture de secours afin de prévenir et de lutter contre tous modes d'exclusion sociale.

8, rue du Général De Gaulle

05.62.11.64.80 / ccas@mairie-seysses.fr

Sur RDV. du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et lundi et jeudi de 14h à 17h

Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans

Accompagnement individuel pour l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans, une conseillère de la Mission Locale Haute Garonne est présente dans les locaux du CCAS. Tous les jeudis après-midi, de 14h à 17h.

sur RDV en téléphonant au : 05 61 51 54 31 ou : mlhg.muret@ml31.org

SIAS (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale)

Service public pour les personnes âgées et/ou handicapées.

Aide à domicile - Petit dépannage - Portage des repas

SIAS Escaliu - 220 Route d'Ox - 05.61.56.18.00

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

contact@sias-services.fr / <http://www.sias-services.fr>

Emploi (accompagnement demandeur d'emploi)

Géré par la communauté de communes Axe Sud

Libre accès à Axe Sud : 83 route de Frouzins à Roques-sur-Garonne / Permanence dans les locaux de la mairie le jeudi de 9h à 12h

Sur RDV à Axe Sud au: 05.61.72.69.60

Loisirs & Culture

Le service culturel de la commune organise de nombreuses manifestations pour petits et grands (initiation à l'art, conte, théâtre, concerts, expositions, café littéraire...)

Pour tout renseignement, réservation s'adresser à la

Médiathèque

Lundi et mardi de 14h à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h

Horaires d'été : du lundi au vendredi : 9h/13h et samedi : 9h/12h

Tél 05.62.23.00.63 - culture@mairie-seysses.fr

<http://mediatheque.mairie-seysses.fr>

Ecole de musique

Gérée par la communauté de communes Axe Sud

83 route de Frouzins - 31120 Roques-sur-Garonne

05.61.72.69.60

Ecole municipale des sports

De multiples activités sportives sont proposées

(à partir de 4 ans) Renseignements au gymnase :

2, allée Marcel Pagnol - Tél : 05.61.56.35.31

GUIDE PRATIQUE À CONSERVER

Associations

Culture - Loisirs - Autres

- **Association Nationale des Visiteurs de prisons ANVP section Seysses / Muret**

Accompagnement des personnes détenues qui en font la demande à la maison d'arrêt de Seysses et au centre de détention de Muret

06 85 78 79 76 - anvp31@gmail.com / www.anvp.org

- **Association des Commerçants et Artisans (L'ACAS)**

06 14 69 48 39

- **Autour de la Terre**, ateliers créatifs, modelage de la terre

05 61 51 73 19 - autourdelaterre.31@free.fr

- **Club des Collectionneurs Seysois**

Bourse jouets de collection 1^{er} dimanche de septembre

Bourse toutes collections 1^{er} dimanche d'octobre

06 08 90 49 73

- **Club du 3^{ème} Âge** - Voyages de plusieurs jours, bals, spectacles, repas dansants, jeux de société, belote, lotos, activités interclubs...

05 61 56 87 42

- **Comité Festif Seysois**

comitefestifseysois31600@yahoo.fr

- **Confrérie Pacifique et Souveraine des Tasto**

Mounjetos du Comminges (Chancellerie du Muretain)

Défense des traditions et du patrimoine culinaires du Comminges, et mise en valeur de notre région : les plats à base de haricots, tel que mounjetade, estouffet, pistache ...

06 13 01 82 33 - tastomuretain@sfr.fr

- **Foyer Rural** - Activités artistiques, culturelles et sportives

05 61 56 93 26 - foyerrural.seysses@orange.fr

- **Freedom Dance Country** - Apprentissage et promotion de la danse country au travers de cours, soirées, stages et démonstrations

05 61 56 39 77 - freedomdc@hotmail.fr

- **La Cantarelle** - Chant choral à plusieurs voix

06 89 96 18 27 - patrick.benesse1@sfr.fr

- **La Main Verte Seysoise**

05 62 23 05 74 - lamainverteseysoise@yahoo.fr

- **Le passage** - soutenir et aider les familles de détenus

06 84 15 78 11

- **Les AMIS (Assistantes Maternelles Indépendantes de Seysses)** - Foires à la puériculture (2 par an)

06 60 51 29 39 - lesamis31@outlook.fr

- **Les Amis de l'Orgue** - soirées musicales, concerts..

05 61 92 04 56 - www.lesamisdelorguedeseysses.org

- **Les Chemins de l'Harmonie** - relaxation, sophrologie

06 13 75 90 43

- **Les Puces Seysoises** - vide-greniers, foire aux jouets, carnaval, chasse aux œufs...manifestations organisées au profit d'enfants démunis ou malades,

les.puces.seysses@gmail.com

- **VitaR'Ls** - réunir les habitants du lotissement des Vitarelles, pour des rencontres et manifestations conviviales, vide-greniers ...

06 08 90 49 73

- **Vivre Ensemble aux Aujoulets-Couloume**
06 81 84 17 65

Associations sportives

- **Aïkido Seysses** - développement physique et mental par la pratique de l'aïkido

05 34 48 90 05 - aykydo31@gmail.com
<http://aikido-seysses.fr>

- **Amicale de la Pétanque Seysoise**

06 74 48 48 55

- **Amicale des Pêcheurs Seysois**

06 47 31 86 55

- **Association Communale de Chasse Agréée - (ACCA)**

06 61 58 85 69

- **Club Seysois Montagne** - sorties en montagne toute l'année : randonnées, raquettes, ski...

06 51 01 44 12

- **Football/Union Sportive Seysses Frouzins** - enseignement et pratique du football, éducation morale indispensable à la vie de groupe, respect, tolérance

06 17 57 27 15 - usseyssesfrouzins@free.fr

- **Jogging Club Seysois** - footing collectif le samedi à 9h autour des lacs de Lamartine et Paucheville (Frouzins)

06 62 58 47 47

- **Karaté Club Seysois** - pratique du karaté Shotoka, enfants à partir de 6 ans et adultes

06 80 95 70 23 - seysseskamate@orange.fr

<http://seysseskamate.monsite-orange.fr/>

- **Kung fu Style Nature et Animaux**

06 17 37 15 04 - davidlaurent09@yahoo.fr

- **Rugby / Racing Club de la Saadrune**

06 67 30 77 38 - contact@rcsaadrune.fr

- **Seysses Arts Martiaux Judo Ju-Jitsu** :

06 18 28 30 91 - sam.judo@laposte.net

- **Sport Olympique Seysois Cyclotourisme** - Affilié à la Fédération française de Cyclotourisme et réparti en 6 groupes de niveau, le SOS Cyclo vous propose des sorties dominicales de toutes allures et toutes distances, autour de Seysses mais aussi dans toute la France et même en Europe

06 13 71 29 24 - vanestjm@free.fr

- **Team Rallye 2J** - sports mécaniques

06 26 80 08 45

- **Tennis Club Seysois**

05 61 56 70 13 - tennisclubseysses@fft.fr

- **Tennis de Table de Frouzins**

06 28 59 52 71 - contact@ttfrouzinois.fr

Association caritative

- **Une Foulée pour la Vie** - organisation d'une course pédestre au profit d'organismes ou de projets à buts humanitaires - seysses.foulee@free.fr

Plus d'infos : www.mairie-seysses.fr

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le magazine municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

OPPOSITION MUNICIPALE GROUPE ACTION CITOYENNE

Texte non communiqué

OPPOSITION MUNICIPALE GROUPE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Texte non communiqué

DOSSIER BUDGET 2016

Le budget d'une commune est constitué de recettes et de dépenses. Les deux premières sources de recettes sont les impôts locaux et les financements de l'Etat.

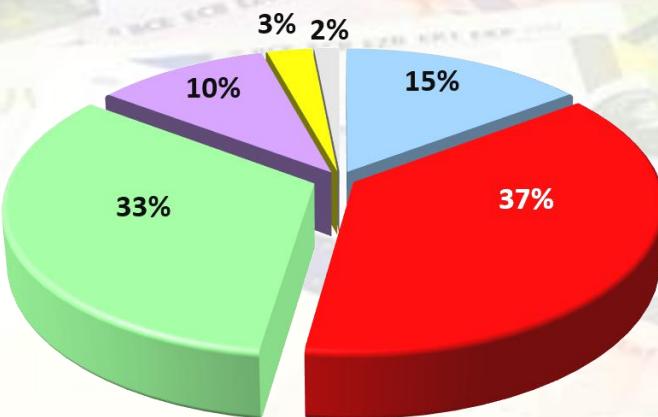
Les communes peuvent également avoir recours à l'emprunt, mais uniquement lorsqu'il s'agit de financer des investissements pour des équipements durables.

Les dépenses sont de trois ordres, les charges relatives au fonctionnement (salaires des employés, subventions aux associations, etc.), le montant des investissements et remboursements d'emprunt.

FONCTIONNEMENT : 7 265 000€

La section de fonctionnement répertorie toutes les opérations nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (les dépenses du personnel, l'entretien des bâtiments et voiries, le service scolaire, les centre de loisirs, les subventions et dotations versées aux associations et autres organismes tels que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG).

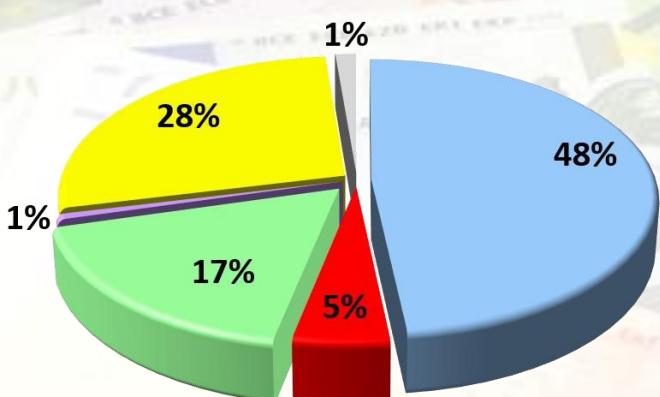
Dépenses de fonctionnement



| | |
|--|-------------|
| charges à caractère général | 1 076 000 € |
| charges de personnel | 2 722 000 € |
| virement à la section d'investissement | 2 390 000 € |
| autres charges | 765 000 € |
| opérations d'ordre | 200 000 € |
| charges financières | 112 000 € |

Les charges de personnel représentent le principal poste des dépenses de fonctionnement avec : 2 722 000 € suivi du virement à la section d'investissement avec 2 390 000 €. Enfin le 3^{ème} poste de dépense le plus important concerne les charges à caractère général (eau, électricité, alimentation, honoraires et frais de fonctionnement).

Recettes de fonctionnement



| | |
|------------------------------|-------------|
| impôts et taxes | 3 509 000 € |
| produits des services | 354 000 € |
| dotations et participations | 1 265 000 € |
| divers et opérations d'ordre | 45 683 € |
| excédent antérieur reporté | 1 994 317 € |
| atténuation de charges | 97 000 € |

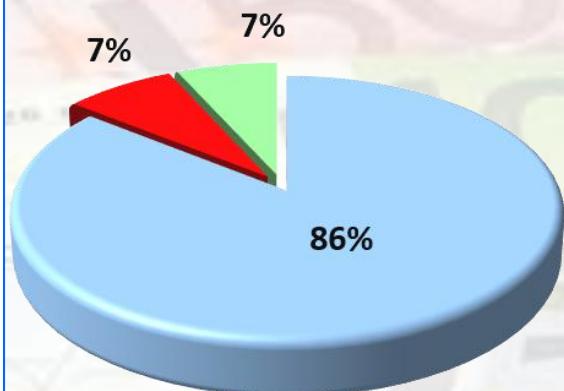
C'est la fiscalité directe sous la forme d'impôts, taxe foncière et taxe d'habitation qui permettent de collecter près de la moitié des recettes du budget communal avec 3 509 000 € (les TF & TH représentent 2 980 000€). L'excédent antérieur reporté ainsi que les dotations et participations représentent une part non négligeable avec respectivement 1 994 317 € et 1 265 000 €.

INVESTISSEMENTS : 5 065 000 €

La section d'investissement prévoit, outre le remboursement en capital de la dette, le financement de toutes les dépenses d'équipement envisagées par la commune.

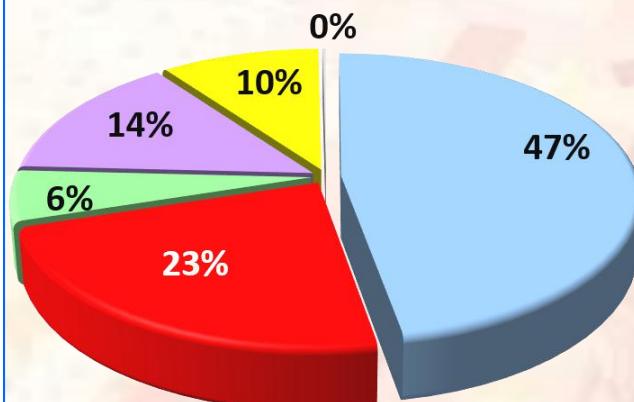
Il s'agit des achats de matériels (informatique, véhicules, matériels pour les services techniques etc.), de mobilier, des travaux de réhabilitation, de construction et de voirie, de l'acquisition de biens (terrain, bâtiments, etc.). Les ressources propres de la collectivité permettent une nouvelle fois de ne pas recourir à l'emprunt.

Dépenses d'investissement



| | |
|--------------------------------------|-------------|
| équipements | 4 339 500 € |
| remboursement du capital de la dette | 380 500 € |
| opérations d'ordre | 345 000 € |

Recettes d'investissement



| | |
|--|-------------|
| virement de la section de fonctionnement | 2 390 000 € |
| dotations et fonds divers | 1 161 500 € |
| subventions et participations d'investissement | 287 955 € |
| solde d'exécution d'investissement reporté | 715 108 € |
| opérations d'ordre | 500 000 € |
| cessions d'immobilisations | 10 437 € |

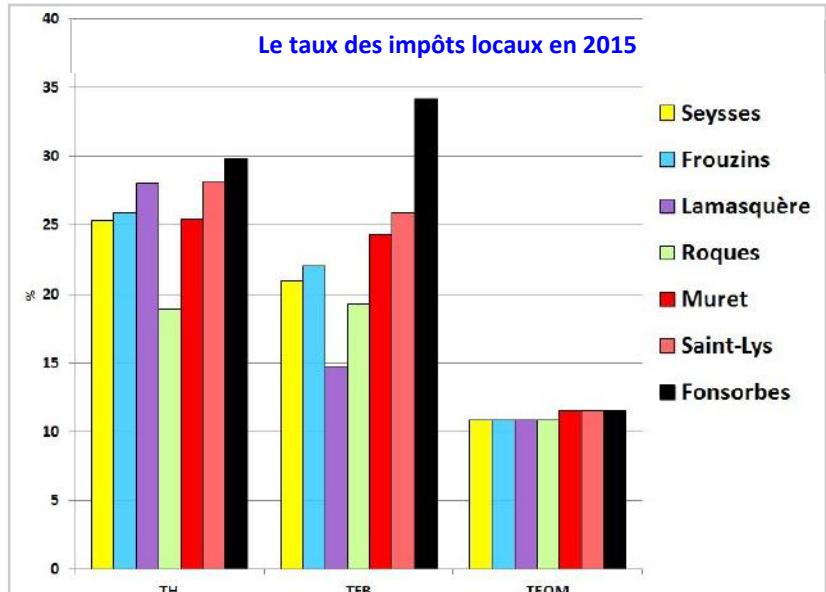
Les principaux investissements de la commune prévus pour 2016

| | | | |
|---|-------------|---|-----------|
| Travaux dans les écoles | 250 000 € | Travaux salle des fêtes (dont provision travaux futurs) | 160 000 € |
| Voirie | 1 400 000 € | Gymnase (rénovation, mise aux normes...) | 30 000 € |
| Equipement des services | 78 000 € | Divers bâtiments Menuiseries, peintures | 110 000 € |
| Eglise : ravalement façade, nettoyage toitures... | 550 000 € | Autres travaux (plus réserve imprévue) | 200 000 € |
| Informatique et téléphonie | 68 000 € | | |

DOSSIER BUDGET 2016

A QUELLES COLLECTIVITÉS VA L'IMPÔT LOCAL ?

- ✓ **TH (Taxe d'Habitation)**
Commune et Axe Sud
- ✓ **TFB (Taxe Foncière sur le Bâti)**
Commune, Axe Sud et Département
- ✓ **TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)** est versée en totalité à la Communauté de Communes **Axe Sud** qui gère la collecte des ordures ménagères



PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS

| Moyenne par habitant | SEYSES 2013 | Communes de 5000 à 10000 habitants Moyenne France 2013 | SEYSES 2014 | Communes de 5000 à 10000 habitants Moyenne France 2014 | SEYSES 2015 | Communes de 5000 à 10000 habitants Moyenne France 2015* |
|---------------------------|-------------|---|-------------|---|-------------|--|
| Endettement | 474 € | 881 € | 426 € | 870 € | 378 € | 862 € |
| Charges de personnel | 307 € | 513 € | 318 € | 532 € | 313 € | 532 € |
| Produit des impôts locaux | 330 € | 448 € | 337 € | 451 € | 362 € | 468 € |

*dernière année connue

Etablissement Public Foncier Local (EPFL) et Taxe Spéciale d'Equipement (TSE)

La communauté de communes Axe Sud a adhéré en 2015 à l'EPFL du Grand Toulouse. Cet établissement a pour vocation, pour le compte des collectivités adhérentes, (en ce qui nous concerne la cc Axe Sud et les 4 communes qui la composent), d'acquérir des terrains et des biens immobiliers.

Il constitue donc un outil particulièrement précieux pour les projets d'opérations d'aménagements dans les domaines du développement économique, du logement social, du renouvellement urbain et des équipements publics.

Son financement provient essentiellement de la TSE, prélevée sur la taxe d'habitation, les taxes foncières et la cotisation foncière des entreprises. Elle sera prélevée pour la première fois en 2016.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

DÉCOUVERTE NÉOLITHIQUE / HAUT MOYEN ÂGE

Des fouilles Archéologiques ont eu lieu au 1115 route de Toulouse.

Le diagnostic a mis au jour un ensemble de dix silos dans la partie septentrionale de l'emprise. Ces excavations étaient regroupées en batterie. Elles étaient creusées dans la couche argileuse qui marque la rupture de pente du toit de la terrasse, à un emplacement où la déclivité du sol s'adoucit ponctuellement.

Ce secteur voué à l'ensilage du grain a pu être évalué à une surface d'environ +/- 400 m², pour un nombre de silos estimés globalement à une trentaine d'individus. L'abandon d'un des silos a pu être daté par analyse ¹⁴C de la période post-carolingienne. Un puits creusé à proximité de la surface dédiée à l'ensilage a également été découvert. Le comblement du puits a livré notamment une base de colonne en marbre de style toscan.

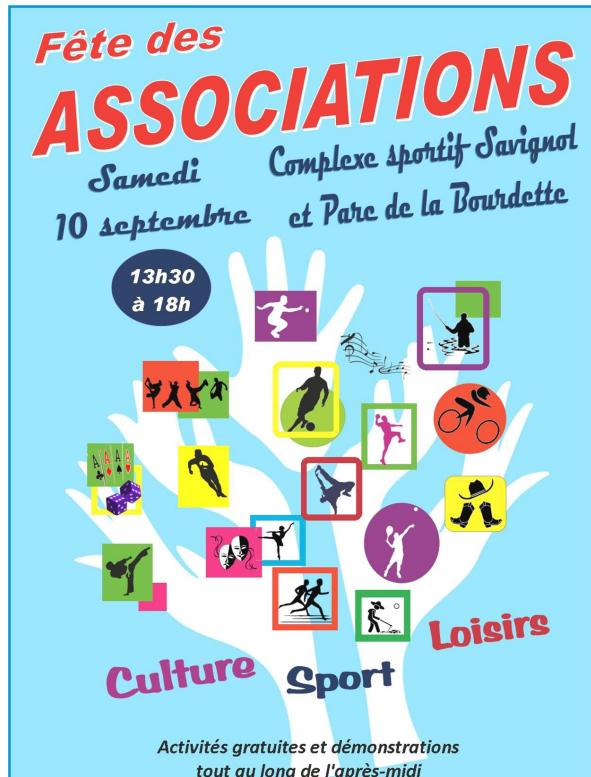
Le secteur s'inscrit donc probablement dans la proximité d'un habitat rural isolé, situé non loin du passage de la voie antique Toulouse/Ox. Quant au secteur méridional du site, il a révélé un ensemble de quatre foyers à galets mal conservés. La datation au ¹⁴C nous donne une estimation entre 4300 et 4100 avant notre ère, ce qui place ces structures au néolithique moyen.

(source Direction Régionale des Affaires Culturelles - DRAC)

Fête des associations

Venez (re)découvrir les activités proposées par le tissu associatif de la commune, le service enfance jeunesse & sports et partager un moment convivial.

13h30 à 15h30 - Accueil devant la crèche
14h début des animations



Une Foulée pour la vie

Cette année, la Foulée fête ses 30 ans
une soirée festive et rétrospective
(Gala Une Foulée pour la Vie), vous est proposée
le 14 octobre à 21h, salle des Fêtes
Réservez d'ores et déjà votre soirée.

L'édition 2016, sera organisée au cœur de la ville
le dimanche 13 novembre

le départ et l'arrivée se feront
rue du Général de Gaulle.



Rens. : <http://seysses.foulee.free.fr/Foulee/>

DÉLIBÉRATIONS

Les principales délibérations du Conseil Municipal

du 11 mai 2016

- Demandes de subvention régionale et départementale travaux de restauration de l'église
- Subventions aux associations
- Convention entre la Commune de Seysses et CCAS de Frouzins (permettre l'accueil des enfants à Frouzins pendant la fermeture estivale à Seysses)
- Eclairage public - rénovation de coffrets vétustes
- Demande de diagnostic énergétique pour la salle des fêtes

du 29 juin 2016

- Schéma de coopération intercommunale accord des communes membres du SIVOM de la Saadrune
- Schéma de coopération intercommunale avis de la Commune de Seysses

- Avenant n°3 à la convention constitutive au groupement de commandes pour la fourniture d'énergie
- Demande de subvention départementale programme départemental aménagement cyclable 2015
- Rénovation d'une partie de l'installation de l'éclairage public du lotissement "Les Graves du Moulin" quartier Saadrune tranche 2
- Demande de subvention - temps libre prévention jeunesse 2016/2017
- Demande de subvention - DRAC - travaux de restauration extérieure de l'Église
- Taxe locale sur les publicités extérieures tarif 2017
- Taxe d'habitation - abattement spécial à la base en faveur des handicapés ou invalides

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité en mairie ou sur www.mairie-seysses.fr
(Vie Municipale / Délibérations)

AGENDA CULTUREL

Réservation obligatoire auprès de la médiathèque pour tous les événements culturels.



Initiation à l'histoire de l'art

par Annick Arnaud, historienne de l'art, conférencière

18h30 à 20h à la salle des fêtes, les jeudis :

29 septembre

Manet

13 octobre

Hubert Le Gall

20 octobre

Gérard Fromanger

3 novembre

Zaha Hadid

17 novembre

Le douanier Rousseau

1^{er} décembre

Jean-Baptiste Carpeaux

Bébés-lecteurs

tous les mercredis

10h30 à 11h à la médiathèque

enfants de 6 mois à 3 ans

Histoires à croquer

à partir de 4 ans

à la médiathèque 17h par Enora

Mercredis 5 octobre, 9 novembre, 7 décembre

Expositions à la médiathèque

en partenariat avec la médiathèque départementale de la Haute-Garonne

Du 3 au 29 octobre : Planète Polars

Du 2 au 26 novembre : A l'école des sorcières



Dimanche 25 septembre
16h Parc de La Bourdette
Balades Musicales d'Axe Sud



Mercredi 28 Septembre

10h30 à la médiathèque

Contes pour les petites oreilles

Pour les moins de 3 ans

Par
Marie-Pierre Molina

Toulouse Polars du Sud

Mardi 4 octobre

18h30 à la médiathèque Lecture spectacle

Les contes cruels d'Octave Mirbeau

Par Lionel Jamon



Toulouse Polars du Sud
Jeudi 6 octobre
18h30 à la médiathèque



Rencontre dédicace

Avec
L'auteur
Marin Ledun

Mercredi 26 octobre

16h à la salle des fêtes

Spectacle jeune public



à partir de 4 ans

Doudou Méchant

par la Cie
Les Francs Glaçons

Samedi 29 octobre

à 10h30 à la médiathèque

Café littéraire



Animé par
Marc Fauroux
Comédien

Jeudi 10 novembre
20h30 à la salle des fêtes

Théâtre

Capello Furiosa

Par la Cie
Lazzi Théâtre



Entrée : 5€

Gratuit : pour - de 16 ans
et demandeurs emploi



Samedi 26 novembre de 10h à 18h à la salle des fêtes

Seysses en livres

3^{ème} édition

Rencontres-dédicace avec

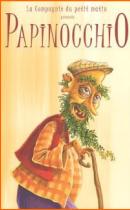
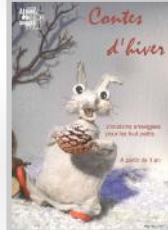
2 auteurs jeunesse : Guilaine Roman, Hélène Montardre

3 auteurs adultes : Christophe Guillaumot, Manu Causse, Christian Partinico

Démonstrations et ateliers autour du papier et du livre...

En partenariat avec la Librairie de la Renaissance et
la Banque Populaire Occitane de Seysses

AGENDA CULTUREL

| | | |
|--|---|--|
| <p>Mercredi 30 novembre à 18h à la salle des fêtes</p> <p>Spectacle enfants</p> <p>"PAPINOCCHIO"</p> <p>À partir de 7 ans</p> <p>Par la Cie du Petit Matin</p>  | <p>Jeudi 1^{er} - Vendredi 2 décembre pendant le temps scolaire pour les maternelles</p> <p>Spectacle de Noël</p> <p>Si Noëlm'était conté</p> <p>Par la Cie A cloche pied</p>  | <p>Mercredi 7 décembre à 10h30 à la médiathèque</p> <p>Contes d'hiver</p> <p>Pour les moins de 3 ans</p> <p>par L'atelier des songes</p>  |
| <p>Samedi 17 décembre à 20h30 à la salle des fêtes</p> <p>Concert caritatif</p> <p>L'orchestre Symphonique l'Enharmonie de Toulouse, 40 musiciens amateurs et professionnels en partenariat avec l'association Hôpital Sourire</p> <p>Tarif 10€ - réduit 6€ Étudiants & Gpe 8 pers</p> <p>Gratuit : -16 ans et demandeur d'emploi</p> | <p>Dimanche 18 décembre à 17h à la salle des fêtes</p> <p>Spectacle de Noël</p> <p>tout public à partir de 4 ans</p> <p>"SOS DOUDOU"</p> <p>Par la Cie les Astronambules</p>  | <p>Plus d'infos : www.mairie-seysses.fr</p> <p>Réservations, renseignements auprès du service culturel</p> <p>Tél : 05 62 23 00 63 culture@mairie-seysses.fr</p> |

AGENDA JEUNESSE

﴿ ACCUEIL DE LOISIRS : ALSH

Périodes d'inscription pour les mercredis

- **d'octobre**: du 29 août au 9 septembre
- **de novembre**: du 2 au 14 octobre
- **de décembre**: du 7 au 17 novembre
- **de janvier** : du 5 au 16 décembre

Aucune inscription ne sera acceptée en dehors de ces dates

Des activités manuelles, sportives, culinaires, des jeux et des sorties sont proposés aux enfants de 3 à 14 ans, ainsi qu'un accueil de loisirs sportif pour les enfants de plus de 6 ans et une sortie thématique

﴿ ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS : EMS

Inscriptions à partir du jeudi 1^{er} septembre - reprise des activités Lundi 26 Septembre 2016
dans la limite des places disponibles (pas d'inscription possible si le dossier est incomplet)

Toutes les inscriptions se font à l'accueil du Service Enfance, Jeunesse & Sports

﴿ POINT ACTIONS JEUNES (PAJ) 11 à 17 ANS

De nombreuses activités artistiques, sportives et manuelles sont au programme ainsi que des rencontres inter-structures (grand jeux, tournois, manifestations).

Durant les vacances des chantiers loisirs sont mis en place, les participants aux chantiers bénéficieront de sorties gratuites (karting, acro branches ou motocross) définies avec les jeunes.

Un planning mensuel d'activités est à disposition des jeunes, il peut être consulté au PAJ, au bureau du SEJS et sur le site de la Mairie.

Les horaires :

Tous les **mercredis** scolaires : de 13h à 19h

Tous les **vendredis** scolaires : de 17h à 19h

Tous les **samedis** scolaires : de 13h à 18h

Pendant les **vacances** : de 9h à 19h
à partir du 1^{er} novembre : Horaires d'hiver

mercredis de 13h/18h

Pendant les vacances : de 9h à 18h

PAJ - 26 rue Savignol

Contact : Gabrielle ou David

tél. 05 61 08 40 39 / paj@mairie-seysses.fr

*Retrouvez toutes les informations jeunesse / www.mairie-seysses.fr
rubrique jeunesse / Accueil de Loisirs ou Point Actions Jeunes*



AGENDA

SEPTEMBRE

◆ Dimanche 4

- 14ème Salon du jouet de 9h à 17h Salle des fêtes **CLUB DES COLLECTIONNEURS**

- Sortie "Lac de Migouélou"

CLUB MONTAGNE 06 51 01 44 12

◆ Lundi 5

- Ramassage des encombrants

Pensez à les sortir le dimanche soir (le ramassage se fait sur plusieurs jours)

◆ Mardi 6

- Concours de belote ouvert à l'interclubs "GPT de l'arr. de Muret" à 14h S.des fêtes

CLUB DU 3^{ème} AGE

◆ Mercredi 7

- Inscription danse (toutes autres activités inscr. à partir du 1er sept.)

FOYER RURAL

◆ Samedi 10

- Fête des Associations (voir p.17)
- Foire à la puériculture

Dépôt des articles entre 9h et 16h

◆ Dimanche 11

- Foire à la puériculture

Vente 9h à 15h S. des fêtes

LES A.M.I.S lesamis31@outlook.fr

<http://assistantemateysses.wix.com/amis>

- Sortie "Etang de Caraussans"

CLUB MONTAGNE 06 51 01 44 12

- Foot - Tournoi de l'amitié & Journée portes ouvertes 8h à 18h

Stade de la Saudrune

UNION SPORTIVE SEYSES FROUZINS

◆ Mardi 13

- Journée "Au cœur des Corbières"

CLUB DU 3^{ème} AGE

◆ Samedi 17 & Dimanche 18

Dans le cadre des journées du patrimoine

- Visite du buffet de l'Orgue

15h (samedi)

- Concert gratuit

16h30 (dimanche)

LES AMIS DE L'ORGUE

◆ Dimanche 18

- Bal musette

15h à 19h & 21h à 1h - S.des fêtes

Orchestre "Jean Pierre LAURENS"

Entrée 8€/14€ les deux séances

CLUB DU 3^{ème} AGE

- Sortie

"Crête de Lilat - Montagne d'Areng"

CLUB MONTAGNE 06 51 01 44 12

◆ Mercredi 21

- Conseil Municipal - 20h30

Salle du Conseil - 8 rue Gal de Gaulle

◆ Vendredi 23

Bal country de 21h à 1h30 - 5€

(adhérents 3€) freedomdc@hotmail.fr

FREEDOM DANCE COUNTRY

◆ Dimanche 25

- Randonnée Cyclotourisme

Salle des fêtes 7h30 - 16h

SOS CYCLOTOURISME

- Sortie

"Granges d'Astau / Luchon"

CLUB MONTAGNE 06 51 01 44 12

◆ Vendredi 30

- Loto - 20h30 S.des fêtes

(ouverture des portes 19h30)

FOYER RURAL

OCTOBRE

◆ Dimanche 2

- 25^e Bourse toutes collections

Salle des fêtes 9h00-18h

CLUB DES COLLECTIONNEURS

- Sortie "Etang de Médécourbe"

CLUB MONTAGNE 06 51 01 44 12

◆ Du Mardi 4 au Lundi 10

- Voyage en Espagne:

"Madrid et villes des environs"

CLUB DU 3^{ème} AGE

◆ Dimanche 9

- Sortie

"Pic des 3 seigneurs/Etang d'Arbu"

CLUB MONTAGNE 06 51 01 44 12

◆ Vendredi 14

- Gala "Une Foulée pour la vie"

21h Salle des fêtes

UNE FOULÉE POUR LA VIE

◆ Dimanche 16

- Sortie "Saint Béat" (Sortie familiale)

CLUB MONTAGNE 06 51 01 44 12

- Bal musette

15h à 19h & 21h à 1h - S.des fêtes

Orchestre "Yvan Louis"

Entrée 8€/14€ les deux séances

CLUB DU 3^{ème} AGE

◆ Mardi 18

- Point rencontre Seniors

14h30 Salle des fêtes (voir p.5)

CCAS - MAIRIE

◆ Vendredi 21

- Bal country de 21h à 1h30 - 5€

(adhérents 3€) freedomdc@hotmail.fr

FREEDOM DANCE COUNTRY

◆ Dimanche 23

- Sortie "Vallon de Maéllon"

CLUB MONTAGNE 06 51 01 44 12

◆ Dimanche 30

- Sortie "Cascade et Ruisseau d'Ars"

CLUB MONTAGNE 06 51 01 44 12

NOVEMBRE

◆ Dimanche 6

- Bal musette

15h à 19h & 21h à 1h - S.des fêtes

Orchestre "Jean Paul HOSSELET"

Entrée 8€/14€ les deux séances

CLUB DU 3^{ème} AGE

◆ Dimanches 6, 13, 20, 27

- Sorties Programme établi en fonction de l'enneigement

CLUB MONTAGNE 06 51 01 44 12

◆ Vendredi 11

- Dépôt de gerbe

Commémoration Armistice 1918 11h30 aux Monuments aux Morts

◆ Dimanche 13

- Course humanitaire (voir p.17)

UNE FOULÉE POUR LA VIE

◆ Vendredi 18

- Concert récital

de l'organiste François Espinasse

Grandes pièces du répertoire classique 20h30

LES AMIS DE L'ORGUE

◆ Samedi 19

- Portes ouvertes

CLUB MONTAGNE 06 51 01 44 12

◆ Foire aux jouets : dépôt de 13 à 17h Salle des fêtes

LES PUICES SEYSSOISES

◆ Dimanche 20

- Foire aux jouets : vente de 9 à 12h Salle des fêtes

LES PUICES SEYSSOISES

◆ Mardi 22

- Goûter dansant ouvert

à l'interclubs "GPT de l'arr. de Muret" à 14h30 à 18h30 S.des fêtes

CLUB DU 3^{ème} AGE

◆ Mercredi 23

- Conseil Municipal - 20h30

Salle du Conseil - 8 rue Gal de Gaulle

DECEMBRE

◆ Dimanches 4, 11, 18

Sorties Programme établi en fonction de l'enneigement

CLUB MONTAGNE 06 51 01 44 12

◆ Lundi 5

- Ramassage des encombrants

Pensez à les sortir le dimanche soir (le ramassage se fait sur plusieurs jours)

◆ Jeudi 8

- Traditionnel repas de fin d'année à 12h30 S.des fêtes

CLUB DU 3^{ème} AGE

◆ Dimanche 11

- Concert de Noël

en l'Église à 16h

LA CANTARELLE

◆ Vendredi 16

- Bal country de 21h à 1h30 - 5€

(adhérents 3€) freedomdc@hotmail.fr

FREEDOM DANCE COUNTRY

PLUS D'INFOS

www.mairie-seysses.fr

